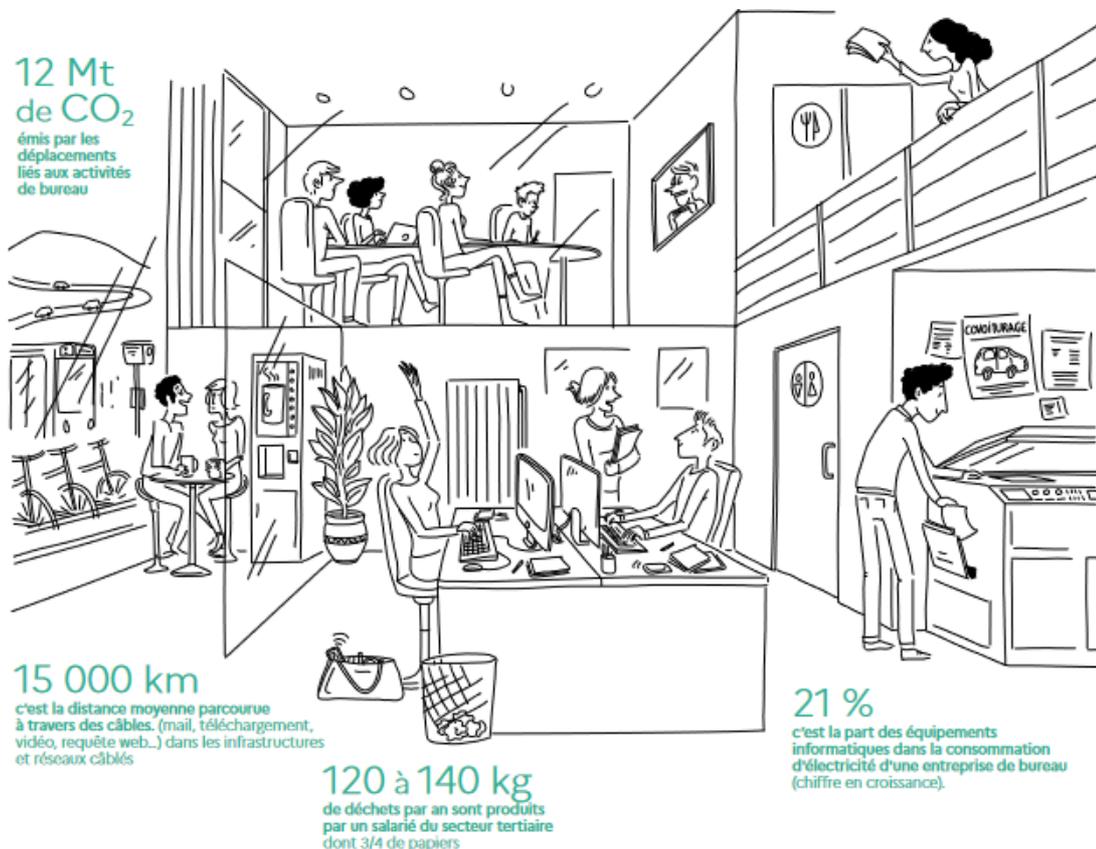


Pollution numérique : agissons pour réduire notre impact sur l'environnement



Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) publie régulièrement des rapports sur l'évolution du climat, ses causes et ses impacts. Dans celui publié le 28 février 2022, les experts alertent, une nouvelle fois, sur les impacts que le changement climatique aura, à brève échéance, sur nos vies. Plus de 3 milliards de personnes vivent, déjà, dans un environnement très vulnérable au changement climatique. À plus long terme, nous serons tous concernés.



La consommation d'énergie, toujours plus importante, est l'un des facteurs d'aggravation de la situation. La pollution numérique, c'est-à-dire la pollution engendrée par les nouvelles technologies, n'est pas à négliger.

Le secteur informatique représenterait 4% de gaz à effet de serre émis, et consommerait entre 6 et 10 % de l'électricité mondiale - soit autant que l'aviation.

On ne peut pas voir concrètement la pollution numérique qu'engendrent nos gestes quotidiens : un mail envoyé, une série dévorée... Pourtant, leur consommation de données ont une empreinte carbone significative.

Pour moins nuire à l'environnement, nous devons changer nos habitudes et, devenir plus économes dans nos activités les plus énergivores.

Nous utilisons nos ordinateurs, téléphones, box et autres objets connectés sans y penser, comme si cela n'avait aucune conséquence. Nous envoyons des dizaines de mails chaque jour. Prendre conscience de l'impact énorme de la pollution engendrée par le numérique devrait nous inciter à modifier nos comportements, au bureau comme chez soi.



Les chiffres donnés dans les guides *la face cachée du numérique* (<https://librairie.ademe.fr/cadic/2351/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf?modal=false>) et *Eco-responsable au bureau* (<https://librairie.ademe.fr/cadic/174/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf?modal=false>) de l'ADEME peuvent nous aider dans cette prise de conscience. En voici quelques-uns :

Internet au niveau mondial

- 67 millions de serveurs
- 1,1 milliard d'équipements réseaux (routeurs, box ADSL...)
- 19 milliards d'objets connectés en 2019
- 48 milliards en 2025 selon les estimations

En 1 heure

- 8 à 10 milliards de mails échangés (hors spam)
- 180 millions de recherches Google

Les émissions de gaz à effet de serre générées par le numérique

- 28 % dues aux infrastructures réseau
- 25 % dues aux data centers
- 47 % dues aux équipements des consommateurs (ordinateurs, smartphones, tablettes, objets connectés, GPS...)

15 000 km c'est la distance moyenne parcourue par une donnée numérique (mail, téléchargement, Vidéo, requête web...)

Consommations des équipements :

Équipement	Consommation d'énergie
Smartphone	2 à 7 kWh / an
Tablette	5 à 15 kWh / an
Écran	20 à 100 kWh / an
Ordinateur portable	30 à 100 kWh / an
Ordinateur fixe	120 à 250 kWh / an
Box (Internet +TV)	150 à 300 kWh / an

Les ordinateurs fixes et les box consomment autant que certains réfrigérateurs :

Réfrigérateur classique	100 à 200 kWh / an
Réfrigérateur + congélateur	200 à 500 kWh / an

La fabrication de ces matériels est encore plus énergivore. Il faut mobiliser **800 kg** de matières premières pour fabriquer un **ordinateur de 2 kg**, **500 kg** pour une **box internet**.

Le matériel n'est pas seul en cause, l'envoi de messages, les recherches web, le stockage de données, l'utilisation des technologies numériques, participent également à la pollution numérique.

Pour limiter l'impact de cette pollution des solutions existent. Quelques recommandations et habitudes que nous pouvons tous appliquer sans nous priver, même au bureau :

- garder nos équipements plus longtemps,
- faire réparer, acheter d'occasion,
- acheter du matériel adapté à nos besoins,
- éteindre et débrancher les équipements non utilisés,
- imprimer le moins possible,
- désactiver le wifi de la box,
- donner, recycler

Mails : optimiser la réception et les envois

- Classer ses mails dès leur arrivée et éliminer d'entrée les spams
- se désabonner systématiquement des newsletters que vous ne lisez pas
- Ne pas multiplier les destinataires.
- Adapter ses listes de destinataires régulièrement.
- Éviter l'usage systématique de la fonction « répondre à tous » lors des réponses à un envoi collectif.
- Créer des pièces jointes légères ou remplacer les pièces jointes par un lien hypertexte ou URL.
- utiliser des sites de dépôt temporaires,
- faire le tri dans nos messageries,

Quelques ressources pour aller plus loin :

Site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/>

Eco-responsable au bureau : Actions efficaces et bonnes résolutions :

<https://librairie.ademe.fr/cadic/174/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf?modal=false>

Ces objets qui pèsent lourds : <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-poids-carbone/>

Comprendre le GIEC : <https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec>

Télécharger le dernier rapport du GIEC (en anglais) : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>

Conseils et solutions pour faire durer nos équipements : <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/>

Pour trouver un réparateur : <https://www.reparateurs.artisanat.fr/>